

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2018

*Présents : Larguier, Bosone, Laffont, Chamfort, Berdugo, Meffre, Bouletin, Lorcet, Bonfils, Raynaud, Isnard, Lambert, Watrin, Rouget.*

*Absent excusé : Viallant*

## **1 – Informations, communications**

- \* Projections de photos sur la partie du chemin des Brigières refaite, l'avancement des travaux de l'extension de la crèche, le commencement des travaux aux écoles, la coiffe reconstituée de l'extracteur des fumées de la cantine.
- \* Intercommunalité : - le Préfet repousse à 2020 le souhait de la commune de Cairanne de sortir de la CCVV , - projet de création d'une entité de ressourcerie de vieux objets.
- \*-Journée du livre : stabilité des chiffres de ventes depuis 3 ans avec 26300 mouvements, avec un effet positif de fréquentation dû certainement à la venue de l'ex président de la république.
- \*-Soirée vigneronne : bilan très positif avec une très bonne communication et une organisation efficace.
- \*- Personnel : divers mouvements en raison de congés de maladie.
- \*- PLU : le dossier est finalisé par l'urbaniste et sera voté en fin de séance.

## **2- Prise en compte des risques sur la commune**

### *Risque incendie*

La commune va élaborer en partenariat avec le SDIS et les sapeurs pompiers de Sablet, le Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Des barrière mobiles vont être installées pour pouvoir fermer les massifs, à la demande du Préfet.

### *Risque inondation et ruissellement*

Une étude hydraulique est lancée afin d'appréhender les concentrations hydriques de certains bassins versants, et leurs effets, par le bureau Hydrosol.

Il est établi un planning de curage des fossés.

## **3 – Travaux en cours**

La réfection programmée des chemins a commencé avec l'entreprise Colas et l'entreprise Missolin qui prend la suite.

Aux écoles, le garage à vélo est pratiquement terminé, la salle périscolaire est commencée par l'entreprise RP Maçonnerie. Nous attendons un troisième devis pour la recomposition du matériel de la cantine.

L'étude des devis complexes pour les travaux de rechemisage des conduites du réseau d'assainissement, est en cours par le bureau d'études Merlin.

Station de lavage des produits phytos : la subvention à hauteur de 80 % est acceptée, nous attendons l'arrêté d'attribution. La copie de la structure va être revue pour s'adapter au dénivelé.

L'emplacement du terrain multisports a été désigné, le plan de situation a été visualisé en début de conseil. Un devis va être demandé à l'entreprise Missolin.

## **4 – Décisions**

### *Délégation de service public*

Rappel : une commission doit être créée dans chaque collectivité territoriale dès lors qu'elle délègue à une entité certaines de ses compétences. Sa composition doit correspondre aux instructions de la loi « Sapin ». Il a été procédé à son l'élection au sein du présent conseil, et à l'unanimité ont été élus :

Président de droit : le Maire

Membres titulaires : Laffont, Raynaud, Rouget

Membres suppléants : Bosone, Meffre, Isnard

### *Approbation du PLU*

Après le rappel des grandes lignes il a été approuvé à l'unanimité du conseil.

### *Schéma de défense contre l'incendie*

Il a été approuvé par l'unanimité du conseil.

### **5- Demandes d'intentions d'aliéner**

Aucune des cinq présentées n'a été retenue.

### **6-Sources du village**

Il est rappelé que le Maire en son temps a déjà travaillé sur la remise en état des canalisations.

Une équipe de bénévoles s'occupent de la remise en eau de la source, sachant que pour qu'une fontaine coule, il y a besoin d'y avoir de l'eau.

### **7- Divers**

Sylvie Laffont a reçu l'expert du cabinet Roux, missionné pour expertiser les dégâts hydriques sur nos archives.

Une réflexion sera menée pour nommer la maison de santé.

En partenariat avec la directrice des écoles, nous allons faire élaborer une pancarte signalétique de l'école de « la Fontaine des Fées ».

Il a été précisé oralement au tiers qui a développé sur internet, sans autorisation, un questionnaire urbi et orbi mettant en cause la mairie, relativement à l'alimentation en eau de source de la fontaine Yvan Audouard, que par déontologie et avant toute chose, il aurait dû demander des explications.

La problématique récurrente des compteurs forains appelle un traitement spécifique.

**La séance est levée à 19 h. 45**